

**M. Thomas CAZENAVE**  
Ministre délégué chargé des Comptes publics  
Ministère des Comptes publics  
139, rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

**Objet : Partage de la croissance de la CVAE perçue par l'État jusqu'en 2027**

Nos réf. : SMA/FB/CD 2023-121

Paris, le **20 SEP. 2023**

*Cher* Monsieur le Ministre,

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises a longtemps constitué une ressource majeure des intercommunalités. Sa suppression, décidée en loi de finances pour 2023, est principalement compensée par une fraction de TVA nationale.

Toutefois, le produit de la CVAE perçue en 2022 par l'État ayant connu un excellent résultat (+20 %), le Gouvernement avait admis que cette croissance soit reversée aux collectivités qui auraient dû en bénéficier en 2023, notamment par l'intermédiaire du Fonds vert, en proportion du produit de CVAE qu'elles recevaient jusqu'alors (54 % pour les intercommunalités).

L'étalement jusqu'au premier janvier 2027 de la suppression de la CVAE acquittée par les entreprises au bénéfice de l'État, tel qu'il a été récemment annoncé, pourrait légitimement se voir appliquer le même principe.

En effet, même dans le scénario de sa suppression progressive jusqu'en 2027, la CVAE reste une ressource dynamique. La croissance éventuelle de cet impôt pourrait donc à nouveau abonder le Fonds vert, dont la pérennisation a été confirmée par la Première ministre au mois de juillet.

Ce reversement serait d'autant plus légitime si la TVA affectée aux intercommunalités en compensation de la suppression de la CVAE s'avérait moins dynamique que la CVAE que l'État continuera de percevoir.

En tout état de cause, cette hypothèse supposera de connaître rapidement les montants de CVAE perçus par l'État en 2023.

Je souhaite vous faire part de la grande vigilance d'Intercommunalités de France sur ce dossier. J'ai adressé un courrier dans des termes identiques à M. Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Je me tiens à votre disposition pour échanger plus avant sur ces hypothèses et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

*Une éventuelle déperdition de CVAE doit revenir aux territoires !*

**Sébastien Martin**  
Président d'Intercommunalités de France  
Président du Grand Chalons